

Démocratie et droits de la personne : Commerce avec les pays qui ne respectent pas les droits de la personne

QUESTION

Pourquoi le Canada continue-t-il de chercher à commercer davantage avec des pays au bilan médiocre en matière de droits de la personne?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada reconnaît les problèmes particuliers en matière de droits de la personne là où ils existent, et il profite de toutes les occasions pour faire part de ses préoccupations, entre autres lors de rencontres avec les dirigeants.
- Le respect des droits de la personne demeure un important objectif de politique étrangère. L'amélioration de nos relations avec ces pays vient appuyer nos efforts de promotion d'un plus grand respect de ces droits.
- En règle générale, le dialogue et l'engagement, plutôt que l'isolement, constituent les façons les plus efficaces d'influencer les gouvernements, particulièrement dans les relations bilatérales. En renforçant nos relations avec ces pays à tous les niveaux, y compris en augmentant le commerce et l'investissement, le Canada renforce d'autant sa capacité d'être un allié et un agent positif du changement dans la région.
- Le Canada peut contribuer à la sécurité, à la prospérité et au respect global des droits de la personne en multipliant ses contacts bilatéraux et en partageant sa technologie et ses compétences.
- Le Canada a fait la promotion de dialogues sur les droits de la personne et appuyé la formation juridique des fonctionnaires et des professionnels du droit dans la région. Il finance aussi les activités de nombreuses organisations non gouvernementales canadiennes et étrangères qui s'emploient à améliorer la situation des gens, et spécialement des femmes et des enfants dans la région.
- Des projets canadiens, comme le renforcement et la réforme des structures judiciaires, aident à changer certains éléments des systèmes qui permettent les violations des droits de la personne.
- Le Canada estime que les voies multilatérales sont souvent la façon la plus efficace d'influencer les gouvernements. Le Canada s'est engagé à rester un chef de file dans le dossier des droits de la personne à l'ONU, et dans d'autres instances multilatérales.